

Acouphènes qui jouent de la musique dans les oreilles ?



Cher collègue,

Trop souvent encore, des excuses sont utilisées pour justifier le fait de ne pas porter d'équipement de protection individuelle: « ça me tient trop chaud, trop froid, ça me gratte, ça me gêne, j'ai l'air ridicule »... et ainsi de suite.

Vous pouvez choisir de ne pas porter d'équipement de protection individuelle, mais avez-vous bien conscience des conséquences de ce choix?

Prenons l'exemple des protections auditives. Lorsque vous ne portez pas de protection auditive dans un environnement particulièrement bruyant, vos oreilles sont exposées à une agression sonore. Même pour une courte période d'exposition, il ne faut pas sous-estimer les conséquences possibles à long terme: acouphènes, troubles de l'audition, hypersensibilité, c'est à dire : des douleurs auditives. Ces conséquences sont la plupart du temps irréversibles.

Votre choix n'est donc pas de porter ou non des équipements de protection mais plutôt d'en subir ou non les conséquences.

Si vous considérez la situation sous cet angle, la bonne décision s'impose d'elle-même.

Mais le choix ...vous appartient!

Sincères salutations,

La direction



Ou plutôt porter une protection auditive?

vandeputte
SAFETY EXPERTS

Découvrez plus sur www.vdp.com